le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

ISSN 0241 0494 Le 14 février 2016 N° 420 PRIX : 0,60 Euro

SÉNÉGAL

DERRIÈRE LES ARRESTATIONS D'OPPOSANTS POLITIQUES,

LE GOUVERNEMENT CHERCHE À INTIMIDER

LES TRAVAILLEURS ET LES MÉCONTENTS

SOMMAIRE AU VERSO

S O M M A I R E

Editorial

Sénégal :

Derrière les arrestations d'opposants politiques, le gouvernement cherche à intimider les travailleurs et les mécontents

Page 3

Mali : A qui profite l'or ?

Pages 4 à 6

Côte d'Ivoire :

-Les femmes du quartier « Air France 2 » se battent pour la préservation de leur marché

-Lutte des travailleurs de Sucaf-Ci (P. 5)

- Page 7

Ghana : manifestations contre la vie chère

Page 7

Tchad : Le cinéma fait autour du procès de l'ancien dictateur tchadien va-t-il enfin prendre fin ?

Page 8

Migrants : honte aux dirigeants européens

ABONNEMENT

France : (En tarif réduit)

12 numéros : 15 euros

Le paiement se fait uniquement en espèces ou en timbres-poste courants

Autres pays :

Nous consulter

ADRESSE

Le PAT B.P. 42

92114 - Clichy cedex

Notre site internet: www.uatci.org

é d i t o r i a l

SÉNÉGAL

DERRIÈRE LES ARRESTATIONS D'OPPOSANTS POLITIQUES, LE GOUVERNEMENT CHERCHE À INTIMIDER LES TRAVAILLEURS ET LES MÉCONTENTS

Ces dernières semaines, de nombreuses catégories de la population sénégalaise ont exprimé leur mécontentement contre la politique du gouvernement à leur égard. Les enseignants et les étudiants font partie des mécontents. Les premiers réclament une revalorisation de leurs salaires, de meilleures conditions de travail et de logement. Les seconds réclament de meilleures conditions d'études, du matériel, des cantines, etc.

A ceux-là ce sont ajoutés ces derniers jours, des transporteurs routiers et publics qui réclament une baisse des prix du carburant. Le 21 janvier dernier ce sont les agents municipaux qui ont manifesté à Dakar en marchant vers la Place de l'Obélisque pour réclamer entre autres, le payement régulier de leurs salaires, une couverture maladie pour tous, etc. Certains ont parfois six mois de retard de salaire, c'est intolérable. De plus, de nombreuses mairies, surtout à l'intérieur du pays, ne déclarent pas leurs employés à la caisse de vieillesse, si bien que lorsque ces derniers partent à la retraite, ils ne touchent rien.

Il y a quelques jours, ce sont les petits vendeurs de rue et les petits commerçants du quartier Sandaga (au Plateau) qui se sont affrontés aux forces de l'ordre car ils étaient sommés de quitter ce quartier pour aller s'installer dans un endroit plus loin et plus isolé des passants.

Les autorités n'hésitent pas à utiliser la manière forte pour dissuader les mécontents d'exprimer leur colère dans la rue. De nombreuses arrestations ont eu lieu.

Le PDS, parti politique de l'ex-président Wade, devenu depuis 2012 le principal parti d'opposition après douze ans de pouvoir, tente de capitaliser ce mouvement de mécontentement populaire à son profit. Mais l'actuel président Macky Sall (lui-même issu du PDS) n'entend pas lui faciliter la tâche ; il multiplie les arrestations parmi des partisans de son concurrent. Tous les prétextes sont bons pour coffrer les récalcitrants : «Offense au chef de l'État, atteinte à la sûreté de l'État, trouble à l'ordre public, rassemblement interdit, diffusion de fausses nouvelles, dégradation, vol, coups et blessures … *». Depuis 2012, 42 membres ou proches du PDS sont passés en prison ; certains y sont toujours. Parmi eux, certains sont de grands voleurs de deniers publics (c'est le cas de Karim Wade et de quelques un de ses comparses), mais d'autres ont été arrêtés pour des motifs fallacieux.*

En procédant à ce genre d'intimidation et d'arrestation dans les rangs de l'opposition, l'objectif du gouvernement est double : museler le

principal parti d'opposition et montrer aux travailleurs mécontents de leurs salaires de misère et de la dégradation de leurs conditions d'existence qu'il n'entend pas céder à la pression de la rue.

Les travailleurs, s'ils veulent obtenir gain de cause, ont intérêt à se mobiliser sans faire confiance aux promesses sans lendemain du gouvernement ni se bercer d'illusion sur les démagogies du PDS qui est lui aussi un ennemi des travailleurs.

MALI

À QUI PROFITE L'OR ?

Les femmes lavent le sable extrait de la mine pour recueillir les paillettes d'or

Le Président malien IBK a annoncé avec fierté que la production d'or au Mali est en hausse après avoir subi une légère baisse en 2014. Avec une production de 50 tonnes d'or en 2015, le Mali aurait consolidé sa place de troisième producteur africain derrière l'Afrique du Sud et le Ghana. De nouveaux gisements ont été trouvés, comme celui de la mine de Fekola (près de la frontière avec le Sénégal, à 400 km à l'ouest de Bamako). Elle rentrera en activité cette année. La production d'or totale du Mali prévue pour 2017 sera de 60 tonnes.

Les principaux bénéficiaires de la production de ce minerai sont des multinationales comme Rangold (britanique), Endeavour Mining ou B2Gold (canadiens). Leurs actionnaires se frottent les mains car leurs profits sont en hausse.

Les dirigeants maliens à l'instar d'IBK sont aussi fête car ils auront leur part de pépites.

Quant aux travailleurs qui s'épuisent à extraire ces fameux minerais et aux orpailleurs qui risquent leur vie en allant au fond de trous et qui sont parfois enterrés vivant, ils sont considérés comme du bétail.

Des révoltes d'orpailleurs ont éclaté plusieurs fois, faisant de nombreux morts. La dernière en date est celle du 29 janvier dernier dans le site minier de Syama (située dans la sous-préfecture de Fourou, cercle de Kadiolo, région de Sikasso). La société minière qui se dit propriétaire de ce site ne tolère pas la présence d'orpailleurs indépendants dans sa concession. Avec la complicité des autorités locales, elle a fait appel à des gendarmes pour expulser les indésirables. L'affrontement a été violent, il y a eu 2 morts et plusieurs blessés. Des affrontements de ce genre sont monnaie courante mais les autorités maliennes font tout pour que cela ne se propage pas dans l'opinion publique afin de ne pas salir l'image des multinationales.

Avec l'extension des mines existantes et l'ouverture de nouvelles, il y aura inévitablement des conflits avec les populations locales car ce sont elles et les travailleurs de ces mines qui sont toujours les laissés-pour-compte. Les dirigeants de ces multinationales peuvent dormir tranquille en comptant sur les autorités maliennes pour exécuter leur sales besognes.

OÙ VA L'ARGENT DE L'ÉTAT ?

Le 18 janvier dernier, l'Ambassadeur du Mali auprès de l'ONU a été « remercié » tandis que l'Etat malien a été suspendu du droit de vote pour motif de non payement de cotisations à l'ONU depuis plus de deux ans. Cette suspension a choqué un certain nombre de gens à Bamako qui ont reproché au gouvernement de ne pas honorer ces engagements vis-à-vis de l'ONU alors que par ailleurs, il ne cesse de demander la protection militaire de cette organisation pour

faire face à la rébellion au nord et aux mouvements terroristes.

Douze jours après cette suspension, l'Etat Malien a trouvé les 200 millions de Cfa pour payer ses cotisations et reprendre sa place au sein de l'ONU

Ce n'est pas la première fois que l'Etat malien se trouve dans cette situation. Durant plusieurs années, c'est l'ancien dictateur libyen Kadhafi qui payait les cotisations à l'ONU de certains pays africains dont le Mali qui, depuis la disparition de ce dernier, peine de nouveau pour s'acquitter de la somme à payer. Cela n'a pas empêché IBK de s'offrir un nouvel avion présidentiel au frais de l'Etat. Son gouvernement pléthorique compte 31 ministres (sans compter les secrétaires d'Etat et autres conseillers auprès des ministres). C'est autant de gaspillage de l'argent public alors que le pays en a besoin pour investir dans des secteurs utiles à la population. Mais IBK et sa clique sont tellement occupés à se remplir les poches que les caisses de l'Etat sont littéralement siphonnées par ces parasites.

.

CÔTE D'IVOIRE

CEUX DU QUARTIER « AIR FRANCE-2 » ONT EU RAISON DE SE BATTRE POUR LA PRÉSERVATION DE LEUR MARCHÉ

Durant le mois de janvier, les femmes des marchés de Bouaké ont organisé plusieurs manifestations pour exprimer leurs désaccords avec la mairie de la ville qui envisageait de détruire leurs marchés. Malgré les différentes démarches des femmes, la mairie a quand même entamé la destruction.

Les premières fois, les vendeuses ont été prises de court et le maire est parvenu à détruire leurs étalages. Mais les femmes du marché d'Air France-2 ont décidé de ne pas se laisser faire. Elles ont pris des dispositions pour empêcher la destruction de leur marché. Des tours de garde ont été organisés afin de sécuriser le marché et donner l'alerte en cas de tentative de la mairie.

C'est ce qui est arrivé dans la nuit du 2 février. Les bulldozers du maire, encadrés de policiers se sont pointés en pleine nuit, mais quand l'alerte a été donnée, ils ont vite été cernés et débordés. Pour que les bulldozers puissent faire leur sale besogne, les policiers ont dû faire usage de leurs armes. Des coups de feu ont retenti toute la nuit pour tenir la population à l'écart du périmètre du marché. En riposte, les gens ont jeté des pierres et des morceaux de bois. Cette bagarre rangée, entre policiers et petits commerçants soutenus par les jeunes, a duré une bonne partie de la nuit.

C'est donc à l'issue d'une lutte acharnée, après avoir fait plusieurs blessés parmi la population, que le maire est parvenu à ses fins. Si le calme est revenu, les commerçantes n'ont pourtant pas encore dit leur dernier mot. Elles sont conscientes qu'il faudra encore d'autres bagarres pour contraindre les autorités à attribuer les places du nouveau marché à des prix à la portée des petites bourses.

SOFT DRINK : NON AU RENVOI DES DÉLÉGUÉS !

Soft Drink est l'entreprise qui fabrique les boissons Mirinda, Pepsi et autres. Elle est située dans la zone industrielle de Yopougon. Le 25 janvier, les travailleurs de cette société ont débrayé une journée pour exiger de leur direction l'application de l'augmentation des 8% concédés par le gouvernement.

Suite à ce premier arrêt de travail, la direction a contre-attaqué en renvoyant tous les délégués. C'était sans compter avec la mobilisation des travailleurs, car aussitôt, ils se sont remis en grève pour exiger la réintégration des 19 délégués, l'application immédiate de la nouvelle grille salariale et le payement des arriérés qui en découlent.

C'est après deux jours de grève et vu la détermination des travailleurs que la direction s'est vu contrainte de verser le tiers du rappel de la période de 2015 à l'ensemble des employés en

promettant les deux autres tiers sur les deux mensualités suivantes.

Le travail a donc repris le lendemain 4 février, mais il faudra certainement un autre coup de colère pour que la direction se décide à reprendre les travailleurs licenciés.

.

.

LA PRÉTENDUE AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le ministre de l'Emploi, lors d'une cérémonie de présentation des vœux qui s'est tenue le 2 février, s'est auto-félicité des soi-disant *« améliorations constatées au niveau des conditions de travail en Côte d'Ivoire*.». A l'entendre parler, on croirait que ce ministre vient directement d'une autre planète, tellement il est déconnecté de la réalité. Ces gens de là-haut vivent dans un autre monde qui n'a rien à voir avec le nôtre. Et parfois, quand il arrive à ces dignitaires de l'Etat de faire des visites dans les entreprises, c'est du pur cinéma. Les patrons prennent auparavant soin de tout nettoyer. Les machines sont lavées, les façades sont repeintes, le gazon tondu. Les journaliers sont mis à l'écart pour éviter qu'ils soient vus par les officiels. Ceux qui doivent figurer sur le parcours ont souvent des équipements neufs et doivent afficher un large sourire pour montrer que tout va bien.

Dans la réalité de tous les jours c'est tout à fait le contraire. D'année en année, l'emploi se précarise. Dans les usines de la zone industrielle de Yopougon par exemple, c'est le système de journalier qui prend de l'ampleur. Les embauchés sont de plus en plus remplacés par de journaliers plus corvéables, ne bénéficiant d'aucune protection et payés au rabais.

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Rares sont les usines où le patron se donne la peine d'équiper les travailleurs en matériel de sécurité adéquat. Résultat, les accidents de travail et les maladies professionnelles sont monnaie courante et la prise en charge des accidentés est plus qu'insignifiante.

Concernant les augmentations de salaire dont ces autorités se gargarisent tant, elles sont complètement dérisoires vu le niveau actuel du coût de la vie. Et avec ça, dans la plupart des entreprises où ces augmentations ont été appliquées, il a fallu que les travailleurs se mettent en grève ou menacent de le faire. De nombreuses entreprises n'appliquent pas encore ces augmentations.

Alors, que les patrons et le ministre arrêtent leur cinéma !

CÔTE D'IVOIRE

MULTIPLICATION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL : C'EST AUX TRAVAILLEURS D'ÉXIGER LEUR SÉCURITÉ

À Uniwood, une scierie située à la zone industrielle de Yopougon, les cas d'accidents se sont multipliés ces temps-ci. Rien que depuis le mois de janvier, l'usine a enregistré près d'une dizaine d'accidents de travail : des doigts coupés, des blessures, des écorchures souvent graves, des claquages de dos, etc.

Et pour cause ! D'abord les machines sont vétustes, plutôt que d'investir dans un matériel plus performant, le patron exige des rendements élevés. Il manque des élévateurs, ce qui fait que les travailleurs sont obligés de soulever souvent des charges lourdes. Le patron ne se donne même pas la peine d'équiper les travailleurs en chaussures de sécurité. A la place, ce sont des « *lêkês* » plastique qui sont utilisés.

Cette situation n'est malheureusement pas un cas isolé dans cette zone industrielle. Lorsque les accidents arrivent, la prise en charge des accidentés laisse est problématique car les travailleurs ne disposent pas de la couverture médicale. Nombreux sont ceux qui ne sont même pas déclarés à la CNPS. Sans compter que les

journaliers qui sont pourtant les plus nombreux parmi les ouvriers, ne bénéficient de rien. Pour eux, tout se résume aux premiers soins et pour le reste, ils sont abandonnés à eux-mêmes.

Les patrons n'auront pas volé un bon coup de colère des travailleurs.

.LUTTE DES TRAVAILLEURS DE SUCAF-CI

Les travailleurs de Sucaf-ci de Ferké1 et Ferké2, une entreprise de production de sucre, située au nord de la Côte-d'Ivoire sont entrés en lutte le 8 janvier. Ils se battent contre la précarisation de leur emploi due au fait que le patron a cédé certains secteurs à des sous-traitants occasionnant une baisse drastique des salaires.

Selon un travailleur : *« un chauffeur saisonnier qui percevait 170.000 FCFA se retrouve avec un salaire de 90.000f CFA chez le sous-traitant, un ouvrier qui était payé à 85.000f CFA se retrouve avec 60.000f cfa »*. Ils protestent par la même occasion contre les mauvaises conditions de travail et les heures supplémentaires non payées. En effet, plusieurs parmi eux travaillent 12 heures durant et sont payés pour 8 heures. Ils ne bénéficient pas de couverture médicale, même en cas d'accidents professionnels.

A la fin de la dernière campagne sucrière, le patron a félicité les salariés pour le travail bien fait. Ce qui veut dire qu'il s'en est mis plein les poches. Les travailleurs s'attendaient alors à une augmentation de leur salaire, mais grande fut leur surprise de voir le patron se débrouiller pour réduire les salaires dans le but d'accroître encore plus le profit des actionnaires.

Et quand les travailleurs ont réclamé leur dû, le patron, plutôt que de chercher à résoudre ce problème, s'est arrangé avec les autorités à son service pour faire venir les gendarmes et mater les travailleurs.

Les forces de l'ordre n'ont pas hésité à faire usage de leurs armes ; elles ont tiré à balles réelles, faisant deux morts et plusieurs blessés. Une dizaine de travailleurs ont été arrêtés et jetés en prison.

Cet exemple montre clairement à quel point les autorités sont du côté du patronat.

CÔTE D'IVOIRE

POUR LES CAPITALISTES ET LEURS COMMIS L'ARGENT N'A PAS D'ODEUR !

C'est à croire que les licenciements des travailleurs de Pétroci préparaient la privatisation de cette entreprise. En effet, le dernier conseil des ministres a dévoilé la vente par l'Etat de Côte d'Ivoire de la société Pétroci à une entreprise capitaliste privée. L'acquéreur s'appelle Puma Energy. Il s'agit d'une compagnie pétrolière spécialisée dans le stockage, le raffinage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers.

Ce qui n'a pas été dévoilé par le gouvernement, et pour cause, c'est que cette société est une filiale de Trafigura. Il s'agit d'une multinationale tristement célèbre en Côte d'Ivoire. C'est elle qui avait affrété en 2006 le le bateau Probo Koala ; celui-ci avait déversé les déchets toxiques dans Abidjan avec l'autorisation des autorités ivoiriennes, du Port Autonome d'Abidjan et du service des Douanes. Et comme nous sommes dans un pays où tout est permis aux capitalistes et à leurs commis hauts placés, aucun haut dirigeant n'a été mis en prison dans cette affaire qui sentait le pourri.

Et voilà qu'en prime, Pétroci est vendu à ce même pollueur assassin. Et qui sait, ce n'est peut-être là qu'une mise en bouche, en attendant que l'Etat lui cède également la SIR (Société ivoirienne de raffinage) qui est le gros morceau que les rapaces capitalistes attendent depuis longtemps de pied ferme. Puma Energy est d'autant mieux placé que le patron de cette société n'est autre que… le neveu de Ouattara. Ceci explique cela.

GHANA

MANIFESTATIONS CONTRE LA VIE CHÈRE

Le 20 janvier, à l'appel de plusieurs centrales syndicales, les travailleurs ghanéens sont descendus par milliers dans les rues de plusieurs villes du Ghana pour manifester contre l'augmentation des prix des produits de première nécessité.

En effet, certains produits clés ont connu une forte hausse en ce début d'année dans le pays. Le gouvernement a augmenté de 28% le prix du carburant à la pompe, alors que le prix du pétrole brut est en chute depuis un certain temps. Or partout ailleurs, la tendance est même à la baisse. Et en même temps l'État ghanéen a appliqué une hausse de 50 % sur le prix de l'eau et de l'électricité.

Ces augmentations sont de réelles attaques contre le niveau de vie des classes populaires. Les travailleurs ont donc mille fois raison de manifester pour exprimer clairement leurs désaccords avec des décisions qui leur font tort.

Quel que soit le pays, les gouvernements au service de la bourgeoisie n'ont aucun scrupule à toujours dépouiller les classes pauvres pour le compte des riches.

TCHAD-SÉNÉGAL

LE CINÉMA FAIT AUTOUR DU PROCÈS DE L'ANCIEN DICTATEUR TCHADIEN VA-T-IL ENFIN PRENDRE FIN ?

Est-ce enfin la fin du cinéma judiciaire ? Le procureur du tribunal spécial africain qui juge l'ex-président tchadien à Dakar a réclamé le 10 février dernier l'emprisonnement « à perpétuité» pour «crimes de torture, crimes contre l'humanité et crimes de guerre», assorti de la confiscation de tous les biens saisis pendant la procédure. Cette sentence ne sera confirmée que le 30 mai prochain.

Le criminel Hissen Habré à Dakar en mai 2015

Alors, est-ce la fin de ce cinéma judiciaire qui a duré près de 24 ans ? Ou faut-il s'attendre à des rebondissements suite à d'autres tractations politiques et judiciaires pour repousser voire annuler la procédure ?

Les ennuis judiciaires de l'ex-dictateur Habré ont commencé en mai 1992 c'est-à-dire deux ans seulement après sa fuite devant l'avancée des troupes rebelles dirigées par Idriss Deby, avec le soutien actif de l'armée française omniprésente au Tchad. Dans l'euphorie suscitée par sa victoire, Deby a créé une « Commission nationale d'enquête » sur les crimes et détournements commis par l'ex-président Habré. La Commission a établi un bilan de 3 806 personnes - dont 26 étrangers - mortes en détention ou exécutées par la DDS (Police politique créée par Habré).

Les parents des victimes s'attendaient à ce que Deby demande l'extradition de son bourreau de maître vers le Tchad pour le juger mais en vain. Alors des ressortissants tchadiens en Belgique ont déposé le 3 février 2000 une plainte contre l'ex-président Habré. Leur plainte étant recevable, les autorités belges ont demandé son extradition pour qu'il soit jugé chez eux. Refus catégorique du tribunal de Dakar : comme les crimes et tortures s'étaient déroulés hors du territoire belge, la Belgique ne serait donc pas habilitée à juger Habré. Sur ce même prétexte fallacieux, le tribunal de Dakar a refusé de juger

Habré quand, en 2008, des dictateurs de l'Unité africaine lui avaient demandé de le faire.

Selon Dakar, le procès Habré ne peut avoir lieu que sur les lieux du crime. Or l'actuel dictateur tchadien Idriss Deby, qui était le bras droit de Habré et l'exécuteur des basses œuvres de ce dernier, n'ose pas lancer une demande d'extradition car, en cas de procès, il risque d'être lui-même éclaboussé par des révélations des témoins.

Puis coup de théâtre des dictateurs africains réunis en 2012 à Addis-Abeba dans le cadre des travaux de l'UA, ont décidé que, finalement, le Sénégal pouvait organiser le procès de Habré. Mais les autorités interpellées ont refusé de le faire sous prétexte qu'il manquait d'argent pour l'organiser, compte tenu des centaines de témoins qu'il fallait loger, etc.

Si aujourd'hui la prison « à perpétuité » plane sur Habré alors qu'il est vieux et usé, ses seconds couteaux qui avaient activement participé aux tueries et aux tortures, sont en liberté. A commencer par le président-dictateur Idriss Deby qui vit à l'aise à Ndjaména sans être inquiété ; Il y a aussi Bandjim Bandoum, l'un de ceux qui organisaient les enlèvements des opposants pour les assassiner ou les torturer ; il vit aussi tranquillement à Paris au su et vu des autorités françaises qui le protègent alors qu'il faisait l'objet d'un mandat international lancé contre lui pour « crimes contre l'humanité.

Même après sa chute, Habré a continué à bénéficier de la bienveillance de ses anciens maîtres de Paris. Il a rendu service à l'impérialisme français. C'est ainsi qu'en 1990, le gouvernement français a demandé à Diouf de lui accorder l'asile politique. Un colis encombrant !

Nous reproduisons ci-dessous l'éditorial du journal hebdomadaire de Lutte Ouvrière du 10 février 2016

MIGRANTS

HONTE AUX DIRIGEANTS EUROPÉENS !

Alors qu'Alep est bombardée sans relâche depuis plus d'une semaine par l'armée de Bachar al-Assad et l'aviation russe, des dizaines de milliers de Syriens ont fui et sont bloqués à la frontière turque dans des conditions effroyables.

Pour se dédouaner, les Européens exhortent la Turquie à ouvrir sa frontière. Il faut, bien sûr, apporter une aide d'urgence à ces milliers d'hommes, de femmes et d'enfants à bout de forces. Mais les dirigeants européens, qui donnent des leçons d'humanité à la terre entière, n'ont décidément aucune honte !

S'il y a, chaque semaine, des dizaines de noyés en mer Égée, c'est parce qu'ils ont fermé les frontières de l'Europe. Au sein même du continent, ils ont encore érigé des murs et des barbelés. Si bien que ceux qui ont survécu à la traversée de la Méditerranée doivent encore prendre le risque de mourir écrasés, électrocutés ou épuisés, avant de parvenir dans le pays où ils pensent avoir un avenir.

Face à la Turquie, les dirigeants de l'UE brandissent la Convention de Genève qui oblige à accueillir les réfugiés, mais ils refusent de le faire eux-mêmes. Sans parler de l'Allemagne et de la Suède, qui ont adopté leur propre politique, les 26 autres pays de l'UE se sont péniblement mis d'accord pour relocaliser, comme ils disent, 160 000 migrants. À ce jour, ils n'en ont pas accueilli 1 000, quand la Turquie compte 2,5 millions de réfugiés.

L'Union européenne a sous-traité la gestion des réfugiés à la Turquie et à la Grèce. En échange d'une aide financière, ces deux pays sont censés renforcer leurs contrôles aux frontières et faire le tri entre « vrais » et « faux » réfugiés, étant entendu qu'aux yeux des gouvernants la misère et la famine ne font pas partie des persécutions.

Exactement comme les villes riches payent des amendes plutôt que de construire leur quota de logements sociaux, l'UE paye la Grèce et la Turquie pour recevoir le moins de migrants

possible. Et, comme des migrants arrivent encore à passer entre les mailles du filet, voilà maintenant qu'elle menace de couper les vivres à ces deux pays !

C'est une politique abjecte, de bout en bout. Les dirigeants européens sont de ceux qui ont semé le chaos au Moyen-Orient. Pour préserver leurs intérêts dans la région, ils se sont alliés aux pires dictatures, ont armé telle bande contre telle autre, sans jamais se soucier des populations. Et ils continuent aujourd'hui à manifester le même cynisme, en rejetant les femmes et les hommes victimes de ces guerres, de l'oppression et de la misère qui en découle. Pire, ils les traitent comme des pestiférés. Car il n'y a pas d'autre mot !

Cette semaine, un politicien belge a demandé aux habitants de Zeebrugge de ne pas nourrir les migrants qui essaient de passer en Angleterre ! En France, le moindre centre d'asile fait l'objet d'oppositions et de fantasmes. C'est d'autant plus révoltant que les demandeurs d'asile n'arrivent qu'au compte-gouttes et que le plus gros « problème » est posé par les 4 000 ou 5 000 migrants du camp de Calais, qui ne rêvent que de partir.

Tout est fait pour tuer tout élan de solidarité. Tout est fait pour que l'on ne puisse pas s'identifier à ces femmes et ces hommes. On nous parle d'afflux massif ou de submersion, comme si un continent de 500 millions d'habitants ne pouvait pas venir en aide à deux ou trois millions de personnes. Comme si, avec de l'organisation et un peu de moyens, il n'était pas possible de leur donner refuge dans des conditions dignes.

En France, du Front national au gouvernement PS, tous instrumentalisent les peurs et agitent la nécessité de se méfier des migrants, de sécuriser les frontières, de multiplier les contrôles. Ils se servent des migrants comme d'un chiffon rouge pour faire diversion et faire oublier les véritables responsables de la catastrophe du chômage, des inégalités et du recul de nos conditions de vie.

Pour conserver le pouvoir, les dirigeants ont intérêt à ce que les travailleurs se divisent et s'opposent. Ils ont intérêt à ce que les pauvres s'en prennent à d'autres pauvres. Les migrants sont utilisés comme des boucs émissaires pour canaliser la colère des classes populaires.

Ce qui dérangerait les possédants, c'est que les migrants et les travailleurs d'Europe s'entendent et se reconnaissent comme faisant partie de la même classe des exploités : des exploités confrontés aux bombes et acculés à la misère et à l'exode pour les migrants ; des exploités confrontés au chômage et à l'exploitation ici.

Tous ces maux ont une source unique, la course au profit et la domination d'une minorité sur toute la société. Et c'est ensemble que nous pourrons la combattre.

-*--*-*-*-

-*-*-*-*-*-*-*--*

-*-*-*-*-*--*-*-*-*-*-*-*